

LE VUARGNÉRAN



JOURNAL TRIMESTRIEL D'INFORMATION DE LA COMMUNE D'YVORNE

N° 5

Septembre 2010

EDITO

ET À PART ÇA ? BEN, ÇA VA

Promis, je ne parlerai ni de fusion ni de Bernard Rappaz dans cet édit. Aucune effusion, encore moins de confusion, ni même de profusion. Un volet spécial y est largement consacré dans ce numéro du *Vuargnéran*.

C'est l'heure de la rentrée et le programme s'annonce copieux.

Si le foot a eu son Mondial en juin, Yvorne aura sa Fête au Village, les 28 et 29 août à Vers-Morey. Les tire-bouchons prendront le relais des Vuvuzelas, pour le plus grand bonheur de nos tympanes encore convalescents. Le comité d'organisation, présidé par Alfred Boner, et les sociétés locales vous réservent une manifestation haute en couleurs. Ne manquez en aucun cas cette fête populaire et conviviale.

Une semaine pour récupérer et c'est la Braderie, incontournable, avec ses manèges, ses nouilles au poulet et son bar du ski-club.

Et que dire ensuite de cette période bénie des vendanges que l'on espère vivre en fanfare début octobre.

Qui ose encore parler de morosité ! L'esprit est à la liesse. Aux oubliettes les prédictions de pacotille, les analystes dépressifs et les ronchons.

Voilà un vent de fraîcheur bienvenu, qui redonne le sourire et surtout foi en l'avenir.

Et entre deux agapes, n'oubliez pas d'aller voter le 26 septembre.

Gary Perret

- SOMMAIRE -

Edito - Fête au village - Fusion	1
Fusion (suite)	2-3
Infos du Conseil communal	3
Infos communales, des partis, paroisse	4
Infos Cartel, Fête au village	5-6
Agenda - Infos locales	7-8

Samedi 11h00
ouverture de la fête
avec cortège de la jeunesse.



**Fête au village
à Yvorne**




28 et 29 août 2010

Le 28 de 10h30 à 2h00 du matin.
Le 29 de 10h00 à 17h00.

RAIFFEISEN

FUSION

DERNIÈRE LIGNE DROITE

 Encore un mois à attendre, soit jusqu'au 26 septembre, pour connaître le sort du projet de fusion d'Aigle-Leysin-Yvorne réservé par les populations des trois communes concernées.

Le vote anticipé permettra d'ores et déjà aux convaincus de remplir leur bulletin dans les jours à venir.

Les débats, échanges, interpellations et les nombreuses interventions sur le site www.projet-fusion.ch et le nouveau site du comité citoyen www.ouifusion.ch ont démontré que les citoyen(ne)s se soucient de l'avenir de leur commune et de leur région et qu'ils se posent effectivement beaucoup de questions sur le choix de société qu'ils espèrent la mieux adaptée à leurs besoins et à ceux des générations futures. (suite en page 2)

Si les discussions vont bon train, il ressort à l'évidence des questions récurrentes pour lesquelles des compléments d'information s'imposent :

🌱 Pourquoi ne pas se contenter de renforcer les collaborations intercommunales ?

Ces collaborations existent. Il apparaît toutefois que les décisions sont prises dans le cadre des groupes auxquels leur gestion a été confiée. Cela entraîne une perte de démocratie, les conseils communaux voyant leur pouvoir de décision diminuer. De plus, étant sectorielles, ces collaborations n'apportent que des solutions partielles et entraînent un manque inévitable de vue d'ensemble et de politique globale.

🌱 Une fois la nouvelle commune d'Aigle créée, d'autres communes peuvent-elles rejoindre cette nouvelle entité ?

Oui bien sûr, à travers une nouvelle convention de fusion adoptée par le législatif, la population de la nouvelle commune d'Aigle et le Grand Conseil.

🌱 A quoi sert de devenir plus grand et plus gros ?

En fusionnant, nous atteindrons la taille d'une ville de Suisse romande, avec plus de 13'000 habitants. La nouvelle commune deviendra la 9^{ème} ville du canton. Elle aura **plus de poids dans les négociations avec le canton et dans l'obtention de fonds pour la réalisation d'infrastructures.**

🌱 Une Municipalité à neuf membres, est-ce trop ?

Dans une phase de mise en place, ce choix se justifie par le volume de travail qui sera exigé de la nouvelle Municipalité. Par la suite, la nouvelle commune pourra décider de revoir cette formule à neuf sièges.

De plus, il était essentiel de garantir la représentativité de chacune des parties du territoire, avec leurs spécificités propres. Yverne et Leysin auront donc respectivement deux et trois sièges. Aigle pour sa part en détiendra quatre.

🌱 La fusion entraînera-t-elle des suppressions d'emplois ?

Non, car les 105 collaborateurs en fonction travailleront pour la nouvelle commune. Par une meilleure utilisation de leurs compétences, la fusion permettra de faire des économies en sous-traitances (bureaux d'études, juristes, etc.). A terme, le potentiel est estimé à environ 700'000 francs par an.

🌱 Qui paiera pour les investissements déjà prévus ?

Les investissements décidés par les conseils communaux actuels **seront honorés par la nouvelle commune.** Les décisions quant aux nouveaux investissements seront, bien sûr, du ressort des nouvelles autorités.

🌱 Qui s'occupera de l'aménagement du territoire ?

La nouvelle commune. Il n'y aura pas de changements immédiats. L'avantage évident revient à ce que **l'ensemble des plans d'aménagements sera pris en compte de manière globale et deviendra cohérent dans le cadre d'un schéma directeur pour un territoire élargi.** C'est donc une garantie supplémentaire pour préserver les zones dignes d'intérêt comme le vignoble et la plaine du Rhône.

🌱 Les réseaux d'eau et routier seront-ils des gouffres financiers pour la nouvelle commune ?

Les trois communes doivent aujourd'hui déjà consentir des frais importants pour l'entretien de leurs infrastructures. Et, grâce à la fusion, la commune aura plus de moyens.

🌱 Les corps des sapeurs-pompiers seront-ils fusionnés ?

Certainement pas. En effet, c'est l'Etablissement Cantonal d'Assurances qui assure la coordination dans les régions et il a confirmé qu'il n'existe pas de volonté de modification régionale.

🌱 Les appellations viticoles vont-elles disparaître ?

En aucun cas. Cet objet est de la compétence du canton. La fusion ne change rien.

EXPÉRIENCE D'UNE FUSION RÉUSSIE EN LAVAUX

Cully, Epresses, Grandvaux, Riex et Villette ont célébré leur fusion le 17 mai 2009, adoptée à une très large majorité.

M. Jean-François Potterat, syndic de Cully, revient sur les raisons de ce succès, après l'échec d'une première tentative en 2005.

« Cette réussite provient d'une réelle cohésion de l'ensemble des membres des exécutifs. Cela n'avait pas été le cas en 2005

où deux membres d'une municipalité étaient passés, trois mois avant le vote, dans un comité d'opposants, marquant par ce revirement l'échec de la fusion dans la commune concernée pour 5% des voix !

En 2009, nous avons pu bénéficier d'un engagement clair du Conseil d'Etat. Un comité de soutien, hors Comité de pilotage et indépendant des autorités communales, a fait un énorme travail sur le terrain. Mieux informée, une partie de

la population, en particulier celle nouvellement arrivée dans la commune et souvent peu intéressée par la vie communautaire, s'est montrée plus favorable à la fusion.



🌱 Qu'est-ce qui été mis en place jusqu'à la fusion effective, le 1^{er} juillet 2012 ?

Depuis le 17 mai 2009, un groupe de pilotage composé des 5 syndics, de 5 municipaux et d'une secrétaire a été constitué. Un chef de projet a été nommé à l'interne et 23 commissions thématiques créées afin de plancher sur des solutions très concrètes, qui seront ensuite étudiées par le groupe de pilotage et décidées par l'ensemble des municipalités.

Pour traiter toutes les questions du personnel de manière indépendante, nous avons fait appel à un bureau de ressources humaines.

LA RÉUSSITE DES FUSIONS DANS LE CANTON DE FRIBOURG EXPLICATIONS ET BILAN

Une étude universitaire récente intitulée « Fusions de communes dans le canton de Fribourg : bilan de l'exercice du point de vue de ses actrices, les communes fusionnées » a été menée par M^{me} Micheline Guerry-Berchier. Elle a consisté à évaluer, par le biais d'un questionnaire, les 41 fusions de communes qui ont vu le jour depuis l'entrée en vigueur du décret du 11 novembre 1999 relatif à l'encouragement aux fusions de communes.

Principaux constats

- L'aide financière n'a pas été le seul facteur déclencheur. Les raisons sont multiples et fortement liées à l'environnement proche de la commune.
- A la base des projets de fusions ayant aboutis : une vision stratégique, un projet d'avenir.
- **Parmi les raisons qui motivent la commune à entreprendre un processus de fusion :**
 - **Simplification des structures et la réalisation de projets d'envergure : 31 %**
 - **Acquérir davantage de poids en réunissant forces et atouts : 28 %**
 - **Aide financière : 18 %**

- L'intérêt de tous devient le moteur de chacun, témoin d'une véritable solidarité.
- Dans deux tiers des communes, la fusion a permis de renforcer la structure administrative.
- Près de la moitié des communes fusionnées (48%) a développé de nouvelles prestations dans le secteur parascolaire et dans le secteur des structures d'accueil de la petite enfance.
- 55% des communes relèvent que des investissements ont pu être réalisés dans une commune faisant partie de la fusion, lesquels n'auraient pas été possibles sans la fusion.
- La moitié des communes considère les conséquences de la fusion sur l'aménagement du territoire comme étant positives: davantage de marge de manœuvre, une gestion de la forêt simplifiée, une utilisation plus simple des surfaces, la révision du Plan d'aménagement.
- Pour le 80% des réponses, la fusion est ressentie de manière positive par les diverses sociétés locales.
- L'augmentation de la population n'a pas de conséquence sur le sentiment de sécurité de la population. Le 10% des communes considère même qu'il se renforce.
- Concernant le choix du périmètre de fusion, 74% des communes sont satisfaites et soutiennent le périmètre actuel.
- **55% des communes qualifient leur fusion comme une réussite et 45% comme étant plutôt une réussite.**

En synthèse, l'auteur de l'étude fait remarquer que « fusionner dans un esprit de projet de société est un gage qui a gagné en importance parmi les moteurs incitatifs. La fusion fait elle-même fusionner les idées, renforce et réunit les ressources humaines et financières qui porteront le projet. **Un projet de tous pour tous** ».

Le 26 septembre, c'est vous qui décidez !

Informez-vous, contactez-nous !

www.projet-fusion.ch

Permanence municipale : La Municipalité est à votre écoute tous les lundis de 18 h à 19 h au bâtiment communal.

Les nouvelles armoiries



INFOS DU CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 24 JUIN 2010

- ☀ Durant cette séance, les conseillers ont :
 - adopté le rapport de gestion 2009 ;
 - adopté le préavis municipal 4/2010 concernant l'aménagement et la réfection de l'auberge communale de la Couronne, pour une somme de Fr. 197'372.85 ;
 - élu à la présidence du Conseil à partir du 1^{er} juillet 2010, Jean-Daniel Suardet ;
 - élu à la vice-présidence du Conseil, Jean-François Coderey ;
 - élu les scrutateurs, Danielle Nicolier et Didier Stalder, ainsi que les scrutateurs suppléants, Jacques Porret et Christian Delmas.

La Municipalité a déposé le préavis 5/2010 concernant l'étude d'intégration d'une place de village avec un parking lié, ainsi que l'aménagement de la route de la Scie pour une somme de Fr. 191'200.-.

Prochaines séances: jeudi 16 septembre 2010

jeudi 11 novembre 2010

jeudi 16 décembre 2010

Les séances commencent à 20h00 et sont publiques. Vous pouvez librement venir y assister.

INTERVIEW DU PRÉSIDENT

☀ Le nouveau Président du Conseil communal, Jean-Daniel Suardet a répondu aux questions du *Vuargnéran*.

Premier citoyen de la Commune, qu'est-ce que cela signifie pour vous ?

Il faut relativiser ce titre un peu pompeux. Le fait de participer à la vie politique villageoise est une évidence pour moi, donc la présidence du Conseil communal, un grand honneur.

Quel sera le style « Jean-Daniel Suardet » pour mener les séances du Conseil ?

Une plus grande ouverture des débats. Le Conseil communal ne se limite pas à une séance d'information ou à un match Municipalité - Conseil. C'est une assemblée où l'on valide des projets et l'on décide de l'avenir de notre commune. Les conseillers doivent se préparer et connaître les dossiers. Le choix doit se faire après avoir entendu les différentes tendances. Faire l'économie de ce débat, c'est frustrer tout le monde.



Quelle empreinte aimeriez-vous laisser en tant que président du Conseil ?

L'empreinte que je risque de laisser c'est d'avoir été le dernier président du Conseil communal d'Yvorne.

Comment voyez-vous l'avenir de notre commune ?

Yvorne ne doit pas devenir une cité dortoir ou une banlieue d'Aigle. Il faut garder un village avec une vie et des projets. Ceci passe par un retour de commerces, une place du village, une gestion intelligente du trafic et des parcsages.

La relève. Comment encourager les jeunes à participer aux affaires communales ?

Les jeunes se sentent souvent exclu du débat politique parce qu'ils ont l'impression qu'ils ne peuvent rien changer et que l'on ne les écoute pas. Mais ce n'est pas par désintérets de la cause politique. Ce problème n'est pas nouveau.

Dernière question, pour ou contre la fusion ?

J'aimerais que l'on ait un vrai débat sur la fusion, j'ai l'impression que les positions des partisans et des opposants sont figées et que l'on ne s'intéresse pas aux arguments de l'autre. De ce fait l'information a de la peine à passer. En respectant l'avis des opposants, je reste persuadé que la fusion est un gage d'avenir pour notre commune et la région toute entière.

INFOS DU CARTEL DES SOCIÉTÉS, FÊTE AU VILLAGE

Constitué en 1969, le Cartel des Sociétés locales d'Yvorne soutient les différentes animations dans le cadre de notre Commune. Si son premier but était la gestion de la scène de la Couronne, au fil du temps ses activités se sont diversifiées.

C'est ainsi que fut mis en place une première fête en 1982 aux Maisons Neuves. Nous pouvons supposer qu'aucun des participants ou organisateurs pensait que 28 ans après, le concept de Fête au Village finirait son premier Tour de Commune à Vers-Morey après avoir visité Vers-la-Cour, Versvey et Les Rennauds.

Août 2010: Yvorne sera sous le signe des festivités, notre attention se focalisant sur la fin de ce mois. Les commémorations de la Fête Nationale dans le jardin du Caveau terminées, nous entamons une dernière ligne droite avant Notre Fête. Elle nous semblait bien loin... 28-29 août 2010... mais elle approche, nous la sentons, chacun s'y prépare... elle est là! La Fête au Village à Vers-Morey.

Que chacun trouve son bonheur au sein des différentes activités, présentations, démonstrations, au détour d'un bar ou d'un caveau, assis devant une petite agape concoctée par les différentes sociétés vuagnérannes. Que d'aucun n'hésite à y venir et à y revenir!

A bientôt sans faute! Tous sont les bienvenus et bienvenue à tous!

Profitions de remercier le Comité de la Fête qui travaille depuis des mois d'arrache-pied tout en foisonnant d'idées. Ces remerciements s'étendent aussi à l'ensemble des sociétés locales et des artisans qui seront présents à La Fête ainsi qu'à notre Commune, notamment par le soutien de la Municipalité sans qui rien ne serait possible.

Le Mérite Vuagnéran et les prix des balcons fleuris seront remis le 9 octobre en début de soirée sur la Place du Torrent.

Frédéric Blanc, Président du Cartel

SOUVENIRS: LA FÊTE DE 1982



Le cortège, avec Marcel Luthi, président de la Fête, et Jean-Pierre Chollet, municipal



Des têtes connues à table...



Des têtes connues au discours...

Aubade de la fanfare sur la place du Torrent



Le traditionnel culte du dimanche matin



PROGRAMME DE LA FÊTE

Samedi 28 août 2010

11h00	Ouverture de la fête	Vers-Monthey
12h00	Discours du syndic	Scène 14
14h00	Attribution des prix pour le Concours de dessin	Scène 14
15h00	Marionnettes	Scène 14
16h00	Fifres et tambours «Wurlitzer»	Scène 14
17h00	Country and Western Dance Kickin Kountry Klub Bern	Scène 14
18h00	Loterie, tirage au sort	Scène 14
19h00	Rock avec «CROSSROAD»	Scène 14
19h45	Line Dance avec «Rodéo Line»	Scène 14
20h00	Concert avec «Croque'Odile»	Places 9
21h00	Kickin Kountry Klub Bern	Scène 14
22h00	Miss et Mister Bécane	Place 7
23h00	Rock avec «Line Cross»	Scène 14
02h00	Fermeture des stands	

Dimanche 29 août 2010

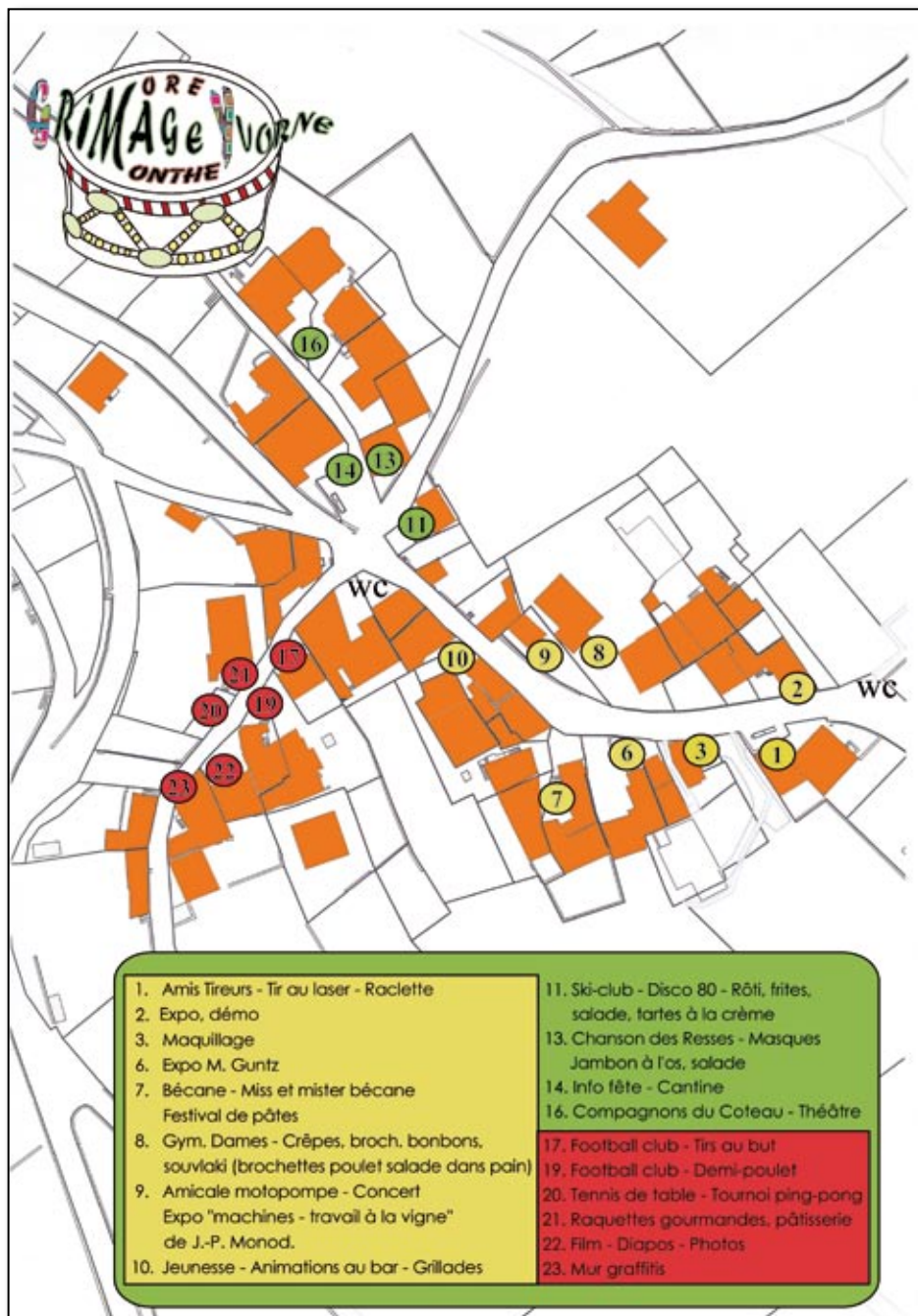
09h00	Ouverture des stands	
10h00	Culte	Scène 14
11h30	Fifres et tambours «Wurlitzer»	Scène 14
14h00	Kickin Kountry Klub Bern	Scène 14
15h00	Animations en costume du 19 ^{ème} siècle Club de Danse du Chablais	Scène 14
16h00	Groupe «AMBRE»	Scène 14
18h00	Clôture des festivités	

Samedi et Dimanche

- «Le facteur» film et anciens diapos de Vers-Morey Place 22
- Exposition Monsieur Moritz Guntz Place 6
- Exposition Monsieur Serge Planès Place 2
- Exposition «Travail vignes» Place 9bis
- Mur graffitis Place 23
- «Grimage» Maquillage des enfants Place 3

Il n'y a pas de places de parc. Des bus-navettes vous attendront au Caveau, au Torrent, à Versvey et aux Glariers. Le car postal circule normalement.

(Programme sous réserve de modifications)



IL ÉTAIT UNE FOIS...

Si j'étais une fête au village, je me situerais à Vers-Morey autour de sa fontaine entre ses cours et ses recoins.

Si j'étais une fête au village, je m'agendrais avec joie fin août, avec le soleil comme principal atout.

Si j'étais une fête au village, personne ne manquerait à l'appel, chacun serait là, participant ou curieux et avide de sensations nouvelles.

Si j'étais une fête au village, je serais le reflet de ses habitants, je me ferais belle et souriante constamment.

Si j'étais une fête au village, je serais bien éphémère mais je resterais bien longtemps dans le cœur et l'âme des congénères.

Si j'étais une fête au village, je serais hors du temps, mélangeant jour et nuit, allègrement.

Si j'étais une fête au village, je serais un pont, de 7 à 77 ans entre les générations.

Si j'en étais sa devise: Une Fête pour Tous et Tous à la Fête!

- IMPRESSUM -

Rédacteur responsable:
Gary Perret, 079 339 90 93

Impression:
Imprimerie Bach SA, 024 463 21 83

Commune d'Yverne:
tél. 024 466 25 22, fax 024 466 60 61
site: www.yverne.ch
e-mail: commune@yverne.ch

INFOS POLITIQUES D'YVORNE

PLR
Les Libéraux-Radicaux

L'APRÈS 26 SEPTEMBRE

Pour la section locale d'un parti politique, les élections communales représentent le point névralgique de la législation.

Moins d'une année avant le terme de ce premier « quinquennat », le PLR affiche une mine réjouie avec ses sept municipaux en place et encore 28 conseillers communaux.

Les prochaines élections communales sont programmées le 13 mars 2011.

Ce planning dépendra toutefois du résultat du vote sur la fusion entre Aigle, Leysin et Yvorne. En effet, en cas de OUI, les communes fusionnées bénéficient d'un délai supplémentaire de six mois pour procéder à l'élection des autorités de la nouvelle entité, soit en automne 2011. Pour Yvorne, deux municipaux (sur neuf) et une dizaine de conseillers communaux (sur 100, proportionnellement au nombre d'habitants) à faire élire.

Dans le cas d'un vote négatif, le scrutin aura normalement lieu au printemps avec 7 sièges à repourvoir à la Municipalité et 35 au conseil communal.

Autant dire qu'au lendemain de la votation, l'état-major du PLR devra mettre en place une stratégie adaptée à la situation, quelle qu'elle soit, pour trouver ses candidats.

*Gary Perret
Vice-président*



UNE COMMUNE = BEAUCOUP EN COMMUN

En tant que parti défenseur de toutes les couleurs, nous recherchons le débat public, qui permet de révéler et mesurer des besoins et de trouver des solutions partagées.

Quels seront les acteurs de ce débat élargi dans la future commune? Plusieurs partis s'y retrouveront côte à côte, et le nôtre évoluera dans ce paysage.

Notre groupe a adhéré au comité de soutien à la fusion et favorise son action. Un nouveau cadre d'action politique locale va s'ouvrir: il ne nous fait pas peur. A chacun d'y amener ses expériences!

Notre groupe a choisi de faire une expérience physique de cette future commune: à pieds, descendre de Leysin aux hauts d'Aigle et à Yvorne un mercredi soir de juin!

Pas de mystère: ce sont les mêmes forêts, sous la même pluie ou le même soleil, avec des habitants fiers de leurs forces dans chaque hameau ou quartier...

Les Transports Publics du Chablais nous avaient menés en 20 minutes au haut de ces pentes communes. Voir Aigle d'en-haut, juger de son rôle de carrefour et de ressource pour les villages, rencontrer des habitants conscients de ce qui les lie: ce sont de bonnes bases pour nos futurs débats et partenariats!

C'est... comme une commune - dont nous sommes citoyens.

Le Chablais a besoin que ses groupes de citoyens prennent part à son aménagement futur, non pas divisés en entités villageoises, mais réunis en espaces plus larges avec de plus grands ressources.

*Pour le Groupe Arc-en-Ciel:
Jean-Pierre Thévenaz*

INFOS PAROISSIALES

Secteur pastoral catholique d'Aigle, des changements



Dès le 1^{er} septembre, l'équipe pastorale du secteur d'Aigle (Aigle, Bex, Leysin-Les Ormonts, Ollon, Roche, et Villars-Gryon) va se trouver reconstituée grâce à l'arrivée de Charles Neuhaus et Olivier Roduit. Ils rejoignent Michel de Kergariou.

Leur installation aura lieu à Leysin le dimanche 29 août à 10h30: Messe suivie d'un apéritif.

Charles Neuhaus est né à Praroman (FR) en 1942. Prêtre en 1968, il commence son ministère à Aigle pendant 2 ans. Il monte à Leysin en 1974 jusqu'en 1984. Il y apprécie le ministère de l'enfance, du tourisme et l'œcuménisme. Il passe à la vallée de Bagnes, puis à la paroisse de St-Maurice jusqu'à ce jour.

Il sera répondant principalement des paroisses d'Aigle et de Roche. Vivre la fête de la présence et de la force du Christ dans nos vies est son objectif.

Olivier Roduit est né en 1958 à Saillon (VS). Prêtre en 1985, il sera engagé dans la paroisse de St-Maurice et auprès de la JRC (Jeunesse rurale chrétienne) en Valais. En 1992 il retourne à l'Abbaye comme bibliothécaire archiviste et aumônier des étudiants du collège dès 1995. De 2003 à 2009 il est Prieur de la Communauté et Maître des novices.

INSTANTANÉS

PORTES OUVERTES À LA DÉCHETTERIE D'AIGLE, 29 MAI

Une journée ludique et didactique pour toute la famille avec des présentations du cycle des déchets, des démonstrations d'abattage de bois et de nombreuses autres animations.



M. de Kergariou, O. Roduit et C. Neuhaus

Il sera premier répondant des paroisses de Bex et d'Ollon, tout en gardant à 20% sa tâche d'archiviste de l'Abbaye. Il sera le délégué de l'équipe à la Table Ronde Œcuménique d'Aigle.

*Cure catholique d'Aigle: 024 466 23 88
Rue du Rhône 4 - CP 364
Paroisse.aigle@cath-vs.ch /www.cath-
vd.ch*

*Paroisse réformée: A.-C. Rapin
Rue du Collège 6, Yvorne, 021 331 56 47
www.protestant-vaud.ch/aigle*

CAVES OUVERTES 2010

Les traditionnelles Caves Ouvertes se sont déroulées les 22 et 23 mai sous un soleil généreux. Elles ont eu lieu simultanément avec les Caves Ouvertes du canton de Vaud. 1'500 verres ont été vendus pour déguster cet exceptionnel millésime 2009. Une belle affluence de connaisseurs des vins de notre commune.



Du monde sur le parking du Boulevard avec le Domaine des Portes Rouges



Jean-Paul Dubuis à la Cave du Moulinet



Photos: J.-M. Perret



Ambiance garantie à la Cave Perréaz



Chez les Artisans Vignerons d'Yvorne

Le superbe caveau d'Eric Minod

*Exposition des peintures de Thierry Stalder
au Domaine de l'Ovaille*



Bain de foule chez Philippe Gex



AGENDA

28-29 août *Fête au village à Vers Morey*

3, 4 et 5 septembre *Braderie d'Aigle*

16 septembre *Conseil communal*

20h00 à la Grappe

19 septembre *Sortie à vélo*

(org. Ski-Club)

22 septembre

Ramassage des objets encombrants

25 septembre *Marché paroissial à Aigle*

(org. Paroisse)

26 septembre *Votations*

6 octobre *Ramassage papier-carton*

9 octobre *Remise du Mérite vuarnéran*

et du prix des balcons fleuris

place du Torrent (org. Cartel)

30 octobre *Halloween à Versvey*

(org. Amis de Versvey)

4 novembre *Assemblée général du Cartel*

à la Couronne

7 novembre *Loto des sociétés*

à la Couronne (org. Cartel)

11 novembre *Conseil communal*

20h00 à la Grappe

**SOLUTION
DU MOTS
CROISÉS
N° 3**

C	H	A	M	P	I	L	L	O	N
A	I	G	U	E		A	I	N	E
V	E	R	S	L	A	C	O	U	R
O	R	E		L	I	E	N		V
I		S	I	E	G	E		N	U
N	E	T		T	U		D	E	R
	S	E	R	E	I	N	E		E
A	S		E	U	S	E	B	E	
B	A	L	I	S	E		A	G	E
C	I		N	E	E		T	O	T

OÙ EST-CE DONC ?



Réponse à adresser à la Commune.
A gagner : 3 bouteilles de vin de la Commune.

Réponse du dernier numéro : il s'agissait de reconnaître les Cornettes de Bise depuis la Tour de Don.

Il n'y a pas de gagnant cette fois-ci.

INFOS LOCALES

INAUGURATION DU TEMPLE ET DE LA CURE

Le quartier de Vers-la-Cour en liesse pour célébrer la fin de ces importantes rénovations. Les Autorités, la Paroisse et le Cartel ont mis les petits plats dans les grands pour cette soirée festive et conviviale, en présence de nombreux invités dont le Conseiller d'Etat, Philippe Leuba.



TIR DES ABBAYES D'YVORNE

La Société des Mousquetaires et l'Abbaye de l'Union ont effectué leurs tirs annuels, ainsi que la parade à travers le village, les 11 et 12 juin.

Résultats Mousquetaires :

1^{er} à la Société : Henri Kohli

Roi du Tir : Henri Kohli

Challenge Junior : Michaël Nicolier

Résultats Abbaye de l'Union :

1^{ère} à la Société : Dominique Delacrétaç

Reine du Tir : Dominique Delacrétaç



TOUR DU CHABLAIS, ÉTAPE À YVORNE LE 28 AVRIL



Le passage des coureurs
sur la place du Torrent

L'étape la plus raide du Tour du Chablais 2010 : 180 m de dénivellation pour 8280 m. Yvorne a accueilli également la première étape du Tour des écoliers.



Des spectateurs avisés et attentifs
le long du parcours